

# Covid-19

**Ayons une attitude responsable**  
Restons chez nous et appliquons les consignes  
données par le gouvernement. *La rédaction*

MALI

# 601

[www.malikile.com](http://www.malikile.com)

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 11 MAI 2020

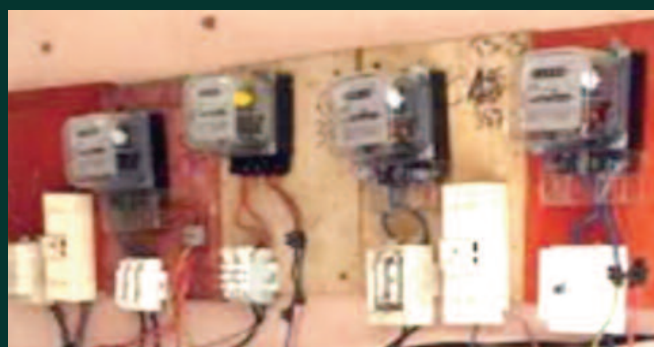
# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



## Arrestation de Clément Dembélé

## Menaces sur les libertés



**Application des mesures sociales : Qu'en est-il  
de l'électricité et de l'eau ?**



**Législatives 2020 : Le FSD dénonce la forfaiture  
de la Cour constitutionnelle**

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



## Ramadan 2020

**A l'occasion du mois béni de ramadan 2020,**

la rédaction de votre quotidien préféré Malikilé  
vous souhaite un bon ramadan.

Puisse Dieu nous protéger et benir le Mali.

**Malikilé vous remercie pour votre fidélité.**



<b>Une</b>	Arrestation de Clément Dembélé : Menaces sur les libertés	<b>P.4</b>
<b>Brèves</b>	Incendie au marché de Boukassoumbougou : Le feu a consumé tout sur son passage Alassane Souleymane, Journaliste : «Au Mali, tous coupables ?» EDM SA : Ce qu'il faut comprendre des propos du DG Incendie au marché de Boukassoumbougou en Commune I : Le DR de la Protection Civile appelle à moderniser les marchés Mamadou Oumar Sidibé, président du PRVM-FASOKO : « J'en appelle à l'unité des patriotes pour sauver le Mali des prédateurs » Communiqué de la CNDH relatif aux manifestations dans plusieurs localités du Mali Le Maire de Koumaira, Amadou Kolossi : Soumaila Cissé « se porte bien » selon un ex otage libéré hier soir Insécurité au Mali : Trois Casques bleus tchadiens tués par l'explosion d'une mine dans le nord Politique : Les députés Yèlèma déclarent leurs patrimoines publiquement	<b>P.11</b> <b>P.11</b> <b>P.12</b> <b>P.12</b> <b>P.13</b> <b>P.13</b> <b>P.14</b> <b>P.14</b> <b>P.14</b>
<b>Actualité</b>	Tentative de reprise des négociations sur la crise scolaire : Les enseignants posent des conditions Distribution gratuite de vivres : L'Etat débloque plus de 14 mille tonnes de vivres Application des mesures sociales : Qu'en est-il de l'électricité et de l'eau ?	<b>P.16</b> <b>P.17</b> <b>P.18</b>
<b>Politique</b>	Législatives 2020 : Le FSD dénonce la forfaiture de la Cour constitutionnelle Errements de la Cour Constitutionnelle : Il faut réduire les pouvoirs de nomination du président pour le bien de la démocratie Assétou Sangaré, présidente du PRD : "Les résultats des législatives montrent que l'argent reste le maître des élections au Mali"	<b>P.19</b> <b>P.21</b> <b>P.22</b>
<b>Culture &amp; société</b>	Coronavirus et ses conséquences : Confinés, les artistes africains s'organisent	<b>P.25</b>
<b>International</b>	RCA : La CPS se penche sur les crimes commis à Ndélé Covid-19 en Allemagne : Le pays vers un reconfinement ?	<b>P.27</b> <b>P.28</b>
<b>Sport</b>	Chantiers de rénovation des infrastructures sportives: Le Ministre Touré s'imprègne de l'état d'avancement ! Basket-Ball : Mamignan signe en Belgique	<b>P.29</b> <b>P.30</b>

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)  
**Siège** : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)  
**Email** : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com  
**Site Web** : www.malikile.com  
**Contacts** : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte

P.12



P.16



P.22



# Arrestation de Clément Dembélé : Menaces sur les libertés



**C**lément Dembélé avait voulu faire acte de candidature à l'élection présidentielle de 2018. Dans ce cadre, il a activement contribué à la mise en place de la plate-forme « Les Bâtisseurs » qui devait s'aligner derrière une candidature unique. Face aux difficultés internes de ce regroupement, il a choisi à l'époque de soutenir la candidature de Maître Mountaga TALL qui, pour lui incarnait la rupture avec le système.

Depuis la fin de l'élection présidentielle, Clément Dembélé s'est résolument engagé, au sein de la société civile, dans une lutte sans merci contre la corruption, le chômage et l'impunité. Pour se donner les moyens de son combat, il porté sur les fonts baptismaux un nouveau regroupement la Plateforme contre la Corruption et le Chômage (PCC) proche de Mamadou Sinsy Coulibaly, le président du Conseil National du Patronat Malien (CNPM); Il fût alors sur tous les fronts tant à Bamako, qu'à l'intérieur du Mali et à l'étranger pour dénoncer les tares du régime, ses petites magouilles et gros scandales. Il se savait menacé et attendu au tournant. Mais sous la panique et pressé de faire taire une voix qui dérange la police politique de IBK a commis une grosse bourde en enlevant manu militari un activiste connu au mépris de toutes les règles régissant les libertés et l'Etat de droit.

Qu'a dit Cément Dembélé pour provoquer le

courroux du pouvoir ? Voici la transcription intégrale de ses propos diffusés sur les réseaux sociaux :

« **Nous n'allons pas nous quereller avec les policiers. Ils sont eux-mêmes conscients de la peine qu'ils subissent, mais ils ne peuvent pas en parler ; pareil pour les gendarmes et les militaires. Et si le peuple décide de lutter en vue de**

l'atténuation de ses peines, ils doivent soutenir le peuple dans ce sens. Vous devez soutenir le peuple. On ne soutient pas ces ennemis contre ses partisans. Dans ce cadre, les patriotes maliens vont se regrouper au sein d'un même mouvement la semaine prochaine. Des annonces concernant ce mouvement se feront courant la semaine prochaine, pour désormais mettre en place la désobéissance civile, et aller jusqu'au bout. Parce que des choses inimaginables, qui ne devront jamais se produire au Mali, sont en train de se produire. Et nous n'allons pas accepter cela. C'est pourquoi, les gens sont sortis, c'est pourquoi ils sont mécontents, car tu ne peux pas demander aux gens de respecter la loi, et toi en même temps tu la violes. Mais faire du pays un Etat de vol, de mensonge, de fraude, nous n'allons pas laisser qui ce soit détruire notre pays. Les maliens de Kayes à Kidal ont montré qu'ils ne vont plus accepter, le mensonge, le vol, et la fraude. Pour cela, que tous se tiennent





prêts. La semaine prochaine nous allons tous réunir, dans le cadre de la loi, de la légitimité, nous allons donner une seule voie, la voie du peuple, et la victoire sera pour le peuple, la victoire sera avec le peuple, la victoire sera la victoire du peuple malien. Vive le Mali, vive la République. Le Mali ne sera pas détruit, par contre les mauvais vont dégager. Le pays se relèvera, et la semaine prochaine tous ensemble, nous allons dénoncer l'acceptable, et l'intolérable. Merci, et à la semaine prochaine Inshallah pour la désobéissance civile, pour le sursaut national. Merci, que Dieu bénisse le Mali, que Dieu protège le Mali, contre ses ennemies, que Dieu préserve la vérité. »

Cette adresse ne contient manifestement aucun propos séditionnel, aucune insulte, aucune atteinte à la sûreté de l'Etat encore moins au moral des armées.

Les réactions à cette arrestation sont nombreuses parmi lesquelles celle de Konimba Sidibé, le président du Modéc : « **Il ne faut pas se tromper Clément n'est pas le seul visé, la manœuvre intimidatrice vise à briser toute résistance à cette mauvaise gouvernance. Abandonné Clément à ce sinistre sort c'est ouvrir un boulevard à l'arrestation de tous ceux qui osent s'opposer à ce régime.**

Je condamne fermement cette arrestation et exige sa libération immédiate sans condition. J'en appelle à l'engagement de toutes et de tous pour mener des actions vigoureuses afin qu'il retrouve la liberté et que nous puissions jouir des libertés

et droits garantis par notre constitution. **Des libertés et droits acquis au prix du sang en 1991. La lutte continue »**

Le constitutionnaliste Brahim Fomba en réaction s'est ainsi exprimé : « **Incroyable qu'on puisse être enlevé comme dans un film de Western par les services de sécurité, simplement pour avoir rappelé aux forces de sécurité leur obligation d'être au service du peuple et non du pouvoir clanique de IBK et pour avoir invoqué la mise en œuvre d'une disposition de la Constitution. Le régime incompetent et corrompu de IBK a déjà franchi trois seuils : le seuil de l'Etat de non droit, le seuil de la République bananière et le seuil de l'Etat voyou. Osera-t-il franchir le seuil ultime qui en fera définitivement un Etat mafieux ? En tout état de cause, les actes crapu-**

leux auxquels on assiste aujourd'hui et qui se multiplient relèvent de pratiques mafieuses qui sortent totalement du cadre de l'Etat républicain et démocratique.»

Le journaliste Ibrahima Timbo, lui, affiche son refus « **Non aux enlèvements ! Non aux arrestations extra-judiciaires ! Respect des règles d'un État de droit ! Respectons les procédures de droit établies pour toutes infractions ! Tous contre les arrestations arbitraires ! Libérez le citoyen Malien ! Na Lara Ansara!** »

Enfin, pour Maître Mountaga Tall, une des figures les plus importantes de l'instauration de la démocratie au Mali et gardien reconnu et respecté du temple « **LIBÉREZ CLÉMENT DEMBELE !**

**Nous n'accepterons jamais que les libertés démocratiques parmi lesquelles la liberté d'opinion et d'expression soient bafouées au Mali. L'arrestation et la détention d'un citoyen doivent obéir à des règles et procédures édictées par le Code de procédure pénale. L'enlèvement est un crime que nul ne devrait accepter à fortiori couvrir. Clément Dembélé doit être libéré sans délai et sans condition. Nous y travaillons avec d'autres de toutes nos forces. »**

Par cette grossière provocation, IBK vient d'ouvrir une nouvelle page de contestation au Mali. Ne doit-il en faire l'économie ?

■ **Moctar SOW**



## Awa Sylla

47 journées c'est trop chaque journée qui passe sera celle de trop. Libérez le président Soumaila Cissé.



## Diakité Oumar

LA PRÉSIDENTE DE LA PLATEFORME CORRUPTION ET LE CHÔMAGE AU MALI (PCC )  
COMMUNIQUÉ DE LA COORDINATION DE LA PLATEFORME PCC

Il est porté à la connaissance des membres sympathisants de la plateforme PCC au Mali de la diaspora a appris avec consternation ce jour 09 mai 2020 à partir de 14 heures l'enlèvement de son président national le professeur clément mahamadou dembélé sur l'axe de banconi djanguinebougou à 400 mètres de son domicile en partance dans la ville de Bamako.

Plusieurs individus non identifiés, habillés en noir, armés et cagoulés avec 2 véhicules 4x4 vitre teinté et non immatriculés en plein temps et en plein centre de banconi près de de sa résidence.

Le président de la plateforme Pr. Clément Dembélé par des témoignages sur place était seul dans son véhicule TOYOTA 4x4 couleur grise foncée immatriculation BJ 4248 MD le moment des faits que saurait être des éléments de la direction générale de la sécurité d'état (DGSE) dont la coordination ignore à ce jour la source et le motif de l'enlèvement du professeur clément mahamadou Dembélé. La coordination de la plateforme PCC condamne fermement l'enlèvement du professeur clément mahamadou dembélé qu'une telle pratique porte atteinte à la liberté physique d'une personne dans un état sensé être démocratique.

Nous demandons la libération immédiate sans délai du professeur clément dans les 24 heures ; lançons un appel à témoignage sur l'enlèvement et à l'ensemble de la population malienne d'être plus sereine, déterminée, attentive sur l'évolution de la situation et sur la prise de décision qui sera adoptée par la coordination nationale de la plateforme PCC

Pour infos: 77 59 21 70/98 14 31 03.

Bamako 09 Mai 2020

Coordinateur National : youssouf Sanogo

## Aminata Ouédraogo

Démenti de l'entourage de Issaka Sidibé concernant un probable soutien à un candidat pour la conquête du Perchoir.

C'est avec étonnement que nous venons de voir sur les sociaux des mensonges attribués à notre candidat ISSAKA qui se retirerait pour un autre candidat. Il n'en est rien. En conséquence, nous venons ici pour apporter un démenti à ces allégations mensongères qui n'honorent pas le nom du Président Issaka.

Nous sommes actuellement avec les 5 autres prétendants chez le



Président IBK qui doit trancher et le Parti se ralliera à son choix. Enfin, nous invitons les autres camps à la retenue et au respect des règles démocratiques.  
Vive le RPM !



## Mamoutou Tangara

"Il vaut mieux escompter le pire. Nous n'aurons plus que de bonnes surprises." C. EVELINE PERCHOIR ASSEMBLÉE NATIONALE



## Touré Abdoul Karim

Avant-hier, c'était l'inquiétude d'aller aux élections avec la pandémie qui venait de marquer ses empreintes sur le territoire malien.

Malgré les appels à la prudence et certains partis politiques qui ont saisi l'occasion pour faire appel également au gouvernement pour le report des élections en situation de crise sanitaire généralisée, des élections ont eu lieu et les partis politiques étaient présents. De surprise en surprise tous les députés consistants, qui animaient le débat dans cet hémicycle qui ressemble à un dortoir, ont été exclus. Un pouvoir qui a tenu contre vents et marées après l'échec du référendum constitutionnel passé, ne saurait laissé une occasion en or. C'est en temps de crise qu'il est opportun pour un pouvoir comprador de valider tout projet qui risquerait d'être mal accueilli en temps normal.

L'espoir d'une annulation par la cour constitutionnelle a vite tourné à une résignation populaire.

Une cour constitutionnelle qui a l'assurance du pouvoir politique, et



un pouvoir politique qui apporte tout son soutien aux sages de cette cour.

Aujourd'hui, les énergies sont tournées vers la sélection du président d'une l'assemblée nationale qui a été dessinée ,préparée pour ne pas refaire l'expérience de l'échec du référendum passé.

Déjà, en 2015, les regrets se faisaient remarquer dans les regards concernant la gestion du roi. Regrets qui ne l'ont pas empêché de revenir avec les mêmes projets en main.

Rien ne dit qu'IBK perdra cette fois ci sa guerre contre les maliens. Tout est déjà en place. Bamako a cessé d'être la capitale du Mali. C'est un nouveau État qui a été créé dans un État défailant.

Un petit cercle qui contrôle ce qui semble être des institutions de la république. Mais pour quelle république ?

Touré Abdoul Karim



## Hamady Traore



ALERTE INFO: Emmanuel Macron a annoncé samedi "une contribution financière de 3 milliards FCFA, dans la lutte contre le Covid-19 au Mali", a dit Boubou Cissé.

ALERTE INFO: Dimanche, les services de santé du Mali ont enregistré 12 nouveaux cas positifs au Coronavirus, 49 patients guéris et zéro décès signalé (Note).

ALERTE INFO: Ces chiffres portent à 704 le total de personnes atteintes du Covid-19 au Mali, au 10 mai, 351 guéris, 38 décès, et 2.050 cas contacts suivis.

## Paul Diarra



COVID-19 | RAPATRIEMENT | COOPÉRATION

L'avion de la compagnie Emirati ETIHAD a atterri ce matin du 10 mai avec les 70 maliens bloqués jusque là aux Emirats Arabes Unis pour cause de COVID-19.

Le dispositif sanitaire était bien en place. Les mesures barrières et de distanciation sociale ont été respectées à la descente de l'avion. Tous les passagers ont été prélevés dès leur débarquement et leurs valises contrôlées.

Ils ont été accueillis à leur descente par le ministre des Transports et de la Mobilité urbaine accompagné pour la circonstance des services techniques, sanitaires et sécuritaires.

Les passagers ont enfin été conduits sur leur site de confinement

en attendant les résultats des tests et la fin de leur période de quarantaine.

En marge du rapatriement de nos compatriotes à bord d'un avion gracieusement affrété par son Altesse Cheick Mohamed Bin Zayed, Prince héritier des Emirats Arabes Unis, et conformément à l'annonce faite hier par le Premier ministre, le ministre des Transports et de la Mobilité urbaine a réceptionné 10 tonnes de matériels dont 5.000 tests.

Ce don est le fruit de la bonne coopération entre le Mali et les Émirats Arabes Unis.

CCRP – Primature



Coopération Mali-Émirats Arabes Unis|#COVID-19 #Coronavirus Conformément à l'annonce faite hier par le Premier ministre, chef du Gouvernement, Dr Boubou Cisse, le Boeing 787 en provenance des Emirats Arabes Unis a atterri ce matin à l'aéroport international Président Modibo KEITA SENOU avec à son bord, 10 tonnes de matériels dont 5 000 kits de test offerts par le Prince Héritier des E.A.U, Cheick Mohamed Bin Zayed.

Ce don a été réceptionné par le ministre des transports et de la mobilité urbaine, M. Ibrahima Abdoul Ly.



## RFI Afrique



Silvia Romano avait été kidnappée par un commando d'hommes, armés de fusils et machettes, dans le village de Chakama, au sud-est du Kenya, le 20 novembre 2018. Un acte de groupe jihadiste somalien al-Shabab,

d'après les services de renseignement italiens. Libérée dans la nuit du 8 au 9 mai en Somalie, à 30 km de Mogadiscio, elle a été rapatriée en Italie ce dimanche 10 mai.



## Bouba Fané

Selon ma source au Maeva Palace, Alou Boubacar Diallo ADP Maliba, Asma de Soumeylou, et les députés codem sont tous Moussa Timbiné



Maramathia Diarra retire sa candidature au profil de Moussa Timbiné selon ma source au Maeva palace

## Baba Dakono

Probablement que la journée dans son calendrier ne fait pas 24h mais 60 ou plus!



Nancomam KÉTA, Président du conseil d'administration de la SOMAPEP  
Jeudi 17 janvier 2019

**“Au regard de l'évolution des travaux et s'il plait à Dieu, l'eau produite par la station de pompage de Kabala sera mise à la disposition de nos populations à la fin du mois de mars 2019”**

## Cols Blanchis



Ce braqueur de moto condamné en 2003 pour vol de moto, qui a récidivé en 2007 et condamné pour vol de moto, voulait être député en Commune 1 du district de Bamako.

Mais puisse que la COMMUNE 1 EST BÉNIE DE DIEU, IL N'A PAS PU ÊTRE DÉPUTÉ.

Ici, il appel au calme, parce qu'il risque d'aller en prison pour faux et usage de faux, en changeant son nom pour être candidat, dans la constitution de son dossier de candidature.

DÉSORMAIS LE DÉLINQUANT À ENGAGÉ DES BANDITS POUR AGRESSER TOUT CEUX QUI ONT AIDER FRANKALY ET OUALY DIAWARA LORS DES ÉLECTIONS EN COMMUNE 1. La police aussi est à leur trousses !

## Baba Boubacar Keita



Puisque qu'il n'y a pas une école de Président de l'Assemblée Nationale donc tous les députés élus sont présidentiables.

## MOUNTAGA TALL



LIBÉREZ CLÉMENT DEMBELE !

Nous n'accepterons jamais que les libertés démocratiques parmi lesquelles la liberté d'opinion et d'expression soient bafouées au Mali. L'arrestation et la détention d'un citoyen doivent obéir à des règles et procédures édictées par le Code de procédure pénale. L'enlèvement est un crime que nul ne devrait accepter à fortiori couvrir. Clément Dembélé doit être libéré sans délai et sans condition. Nous y travaillons avec d'autres de toutes nos forces.







**Kalifa Kalifa Doumbia**



L'ironie de la lettre de démission de l'ancien Premier Ministre Modibo KEITA : "Je tiens à présenter mes excuses au peuple Malien qui a beaucoup cru en moi en me traitant de "Grand commis de l'État". Malheureusement, Excellence Monsieur le Président, nous sommes devenus le problème et non la solution pour le peuple Malien. Aussi longtemps que je vivrai, je n'oublierai jamais cette Maxime de Marcus Garvey : "le hasard n'a jamais encore satisfait les espoirs d'un peuple qui souffre". Les conclusions de la lettre de démission de l'ancien Premier Ministre Modibo KEITA avaient permis déjà aux observateurs éclairés de se faire une certaine religion sur la gestion catastrophique du pays sous le régime d'IBK.

On a l'impression que ce pays est géré par dérogation spéciale, comme la gestion d'un cursus universitaire par des étudiants de carrière.



**M. Nouhoum Togo - Officiel**

Le Collectif pour la libération du Président Soumaïla Cissé a été reçu hier samedi 09 mai à 19h30



par le Cherif de Nioro à son domicile de Nioro du Sahel. L'objectif de cette rencontre était tout d'abord de remercier le Cherif pour sa promptitude dès les premières heures de l'enlèvement de Soumaïla Cissé et de solliciter ses prières et bénédictions pour obtenir sa libération dans les meilleurs délais .

Il s'est aussi agi de lui faire part de nos inquiétudes et préoccupations sur l'Etat du President Soumaïla Cissé .

Le Cherif a souhaité la bienvenue et a singulièrement remercié le collectif pour l'initiative de sa création en soutien au Président Soumaïla Cissé.

D'après les propos du chérif « Soumaïla Cissé est une grande personnalité de notre pays , qui a occupé de hautes responsabilités et a été plusieurs fois candidat aux élections présidentielles . Il a servi notre pays dedans comme dehors , le pays a encore besoin de lui » Le Chérif s'est dit meurtri par l'enlèvement du President Soumaïla Cissé et a déclaré qu'il faisait des prières et bénédictions chaque jour pour lui, et qu'il continuera encore ses efforts malgré son âge avancé.

Par ailleurs le Chérif a affirmé être de coeur avec son épouse, sa famille , ses amis ,proches collaborateurs et toutes les personnes de bonne volonté qui sont impliquées dans la libération du Président Soumaïla Cisse

Très optimiste , le Chérif nous a indiqué que s'il plaît à Dieu le President Soumaïla Cisse nous reviendra très bientôt et qu'ils se retrouveront très prochainement à Nioro du Sahel .

En retour, nous avons chaleureusement remercié le Chérif pour sa disponibilité à nous recevoir malgré son calendrier de rendez-vous fermé depuis deux mois .

Le Chérif a fini par formuler des bénédictions à l'occasion du mois béni de Ramadan et renouveler ses vœux à l'endroit de tous les maliens et de toutes les maliennes avant de nous souhaiter un bon retour dans nos familles.# S/ Collectif



Communiqué de l'URD

L'URD a le plaisir d'informer l'opinion nationale et internationale de la libération du Maire de Koumaira tôt ce dimanche 10 mai 2020. Il va bien Dieu merci.

L'URD remercie vivement toutes celles et tous ceux qui s'investissent pour un dénouement heureux de cette affaire et continue de prier pour la libération rapide de l'honorable Soumaïla Cissé.

Le parti suit avec l'attention requise l'évolution de la situation.  
Bamako, le 10 mai 2020  
Le secrétaire à la communication  
Me Demba Traoré  
Officier de l'Ordre National

### Issoufou Mahamadou

Je remercie mon frère @MohamedBinZayed et le gouvernement #EAU, pour leur soutien et leur solidarité au peuple du #Niger. Cet appui de 6 tonnes en équipements médicaux, viendra renforcer nos efforts dans la lutte contre cette pandémie du #COVID19.



### Karim Keita

J'ai également fait mes cartons pour vider mon bureau et remettre les clés aux services administratifs de l'assemblée nationale. Petit tour virtuel de mon bureau. ContinuonsEnsemble #PrudenceCovid19Mali



### Moussa Baba Coulibaly

Pourquoi les députés sont-ils appelés honorables ?



### Gouvernement du Mali

Koulouba | 10 Mai 2020 | Audience  
Le Chef de l'État a reçu ce 10 Mai 2020, une délégation du Haut Conseil Islamique, conduite par son président, Chérif Ousmane Madani Haidara. Dans une ambiance conviviale les échanges ont porté sur: la situation postélectorale, le Covid-19, la relation entre l'État et le HCI.



### Souleymane Maiga

Bilan du couvre-feu :  
Des commerçantes en faillites et des vendeurs de café  
Etc. Sinon covid-19 zéro impact



## Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À

40%

SUR VOS FRAIS DE  
TRANSFERT D'ARGENT

[www.sama.money](http://www.sama.money)



## Incendie au marché de Boukassoumbougou : Le feu a consumé tout sur son passage



**Le marché de Boukassoumbougou a été l'objet d'un incendie, dans la soirée du vendredi 08 mai 2020, aux environs de 20heures. D'importants dégâts matériels ont été enregistrés mais aucune perte en vie humaine n'a été déplorée.**

**A**vertés par les populations, les services de la Protection civile, les éléments du 12<sup>ème</sup> et du 6<sup>ème</sup> arrondissement se sont transportés, illico, sur les lieux.

Cet incendie intervient deux semaines après celui du marché à bétail de Faladié qui a été ravagé par les feux. Ce phénomène devient récurrent dans la capitale.

Selon M. Kôkè Sissoko, président du marché de Boukassoumbougou, ledit marché a pris feu vers 20heures. Il a précisé que la cause réelle de l'incendie n'est pas connue. « On a été surpris par l'incendie, on ne sait pas d'où venait cet incendie. On n'est même pas à mesure d'estimer le nombre des dégâts. On remercie le bon Dieu, il n'y a pas eu de perte en vie humaine », a-t-il rassuré. Il a salué les services de la Protection civile et les différents arrondissements pour leurs mobilisations. « On remercie tous les commissariats de police de Bamako et les services de la Protection civile. Ils n'ont pas pris de retard, quand on les a alertés », a-t-il reconnu. « Malheureusement, l'accès à nos marchés n'est pas facile, c'est ce qui a retardé l'extinction du feu », a-t-il déploré.

L'émotion était grande dans le marché de Boukassoumbougou le vendredi dernier. Les femmes, ayant perdu tout dans cet incendie, ne cessaient de pleurer, face à cette tragédie. Pour madame Tembély Badiallo Coulibaly, une partie importante du marché est partie en fumée, le feu a consumé tout sur son passage. « Nous sommes dans l'affliction totale, on a tout perdu, le feu a brûlé tout, notamment le marché des vêtements, des chaussures et des condiments, les dégâts sont vraiment incommensurables. Qu'est-ce qu'on va devenir ? », s'est-elle interrogée. « Nous lançons un appel aux autorités pour qu'elles nous viennent aide », a-t-elle sollicité.

En attendant d'élucider l'origine de cet incendie, des mesures idoines doivent être prises pour éviter d'éventuels cas, car le phénomène prend de plus en plus de l'ampleur et les populations doivent faire preuve de vigilance.

■ Ibrahim Sanogo

## Alassane Souleymane, Journaliste : «Au Mali, tous coupables ?»



**L**a situation actuelle du Mali ne laisse aucune excuse aux ambitions personnelles et individuelles. Il suffit à chacun de penser Mali pour aider le pays à sortir de cette impasse, de ce marasme général. Il n'y a plus de repères, plus de boussole, plus de références devant les appétits gloutons des uns et des autres. Nous sommes tous fautifs, ceux qui agissent et ceux qui se taisent. Ceux qui agissent le font mal, ceux qui se taisent se taisent dangereusement. Ceux qui agissent, qui gèrent la chose publique au Mali le font dans la faute permanente, la culpabilité chevillée au corps tellement leurs actes sont empreints de calculs le plus souvent liés à leurs intérêts personnels, le gain, la richesse individuelle et non le service collectif, le service de la nation.

Ceux qui se taisent sont ceux qui pensent n'avoir pas les moyens de se faire entendre, de donner leur avis, ou souvent par peur du courroux de ceux qui agissent en leur nom.

Pour le Mali, fils et filles du sud, du nord, de l'est, de l'ouest, la déliquescence du pays n'autorise plus à l'indifférence. Parce que l'on offre la victoire à ceux-là qui agissent mal. Parce que l'indifférence inhibe tout droit actif de chaque citoyen. Parce que le silence dans la situation du Mali ne peut être que coupable.

Pour commencer il faut faire savoir à ceux qui agissent qu'ils le font mal. Tous ne font pas mal mais la minorité bien agissante démontre qu'une hirondelle ne fait pas le printemps.

Les valeurs et vertus sont mises au caniveau, la duperie, le népotisme, le clientélisme l'ont emporté à tous les niveaux. Même pas besoin de chercher loin, c'est tout près de chacun, dans l'environnement immédiat, au service et même en famille.

Loin de nous toute idée d'inciter à quoi que ce soit qui n'est déjà là, déjà fait. La souffrance n'est pas dans la brûlure du feu, dans la noyade, dans la maladie, dans la soif ou la faim. La souffrance est dans l'esprit, dans la vue de ce que l'on voit, dans l'audition de ce que l'on entend, dans la sensation de ce que l'on sent, dans le pressentiment de ce que l'on pressent.

Pour son pays, aucun sacrifice n'est de trop si nous ne voulons pas être tous coupables. Ayons pitié de notre pays, car c'est le pays de nos pères, de nos mamans, de nos enfants. Servir notre pays c'est servir la famille, nos proches et nos concitoyens. Se servir, servir la famille, les proches ce n'est pas si souvent servir le pays.

Il y a la nuance, si petite. Mais elle semble nous échapper. Fraternellement !

## EDM SA : Ce qu'il faut comprendre des propos du DG



**D**epuis plusieurs semaines, les coupures intempestives de l'électricité ont fait monter la tension chez le consommateur malien.

À l'origine, le défaut de maintenance sur certains générateurs électriques achetés à l'entreprise finlandaise Wartsila Oy. Par devoir, le Directeur général de l'Energie du Mali, Boubacar Keïta, a tenté d'expliquer ce qui était à l'origine des dites coupures. Dans les propos du DG de L'EDM faisant allusion à une difficulté de déplacement de maintenanciers finlandais du Sénégal pour Mali, beaucoup sont ceux qui se sont offusqués. L'incompréhension de certains résiderait dans le fait que le Mali n'ait pas une technologie à même de dépanner des groupes générateurs au point de faire recours à des Sénégalais voisins. Que non ! En réalité, dans le partenariat avec Wartsila Finland Oy, constructeur d'un géant groupe générateur dont le coût s'élève à 16 milliards, actuellement en panne, la partie malienne avait obtenu une déclaration de la part de Wartsila Finland Oy, autorisant sa filiale Wartsila West Africa SA, basée à Dakar, à fournir des pièces de rechange ainsi que des prestations mais aussi pour exécuter les contrats d'exploitation et de maintenance (O & M) en Afrique de l'Ouest (Sénégal, Mali, Cap Vert, République de Guinée, Burkina Faso, Gambie, Togo, Bénin, Sierra Leone, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Niger, Libéria, Ghana, Mauritanie) sur les moteurs et autres produits manufacturés ou délivrés par Wartsila Finland Oy. Entre-temps au Mali, la canicule et la demande de l'électricité s'avère supérieure à l'offre, entraînant pannes et nécessité de maintenances en constance. Cependant, face à la crise sanitaire mondiale, la fermeture des frontières fait que le déplacement des réparateurs et maintenanciers de Wartsila west Africa SA, basés au Sénégal, n'ont pas la possibilité d'effectuer le déplacement. Sinon, il n'est nullement question de Sénégalais. Le DG faisait allusion aux mécaniciens et maintenanciers de Wartsila west Africa SA basés au Sénégal et assurant leur service pour l'Afrique de l'Ouest à tous les clients ayant acheté leurs générateurs. D'ores et déjà les agents dépanneurs ont été dépêchés, c'est bientôt la fin des coupures.

■ CP

## Incendie au marché de Boulkassoumbougou en Commune I : Le DR de la Protection Civile appelle à moderniser les marchés



**M**oderniser les marchés du district de Bamako tout en évitant les branchements anarchiques qui sont souvent sources d'incendie, c'est la quintessence du message du Directeur Régional de la Protection Civile, le LT Colonel Adama Diatigui Diarra à l'endroit de la population. Ce message qui intervient 24 heures après l'incendie du marché de Boulkassoumbougou en Commune I du district de Bamako et une semaine après celui du marché à bétail de Faladjè trouve aujourd'hui un écho favorable au sein de la population qui se pose toujours des questions sur les causes profondes de cet incendie au marché de Boulkassoumbougou avec à la clé plus de 200 hangars partis en fumée. Le professionnalisme, la rapidité et le travail bien fait des 150 éléments des forces armées et de sécurités dont 70 agents de la Protection civile déployés sur le terrain ont permis de maîtriser le feu après plus de 4 heures de combat.

Si le travail remarquable des pompiers a permis de maîtriser le feu, cependant l'arbre ne doit pas cacher la forêt. Cet incendie au marché de Boulkassoumbougou a permis de soulever le débat houleux relatif à la modernisation des marchés, et la lutte contre les branchements anarchiques. Pour le Directeur Régional de la protection Civile LT Adama Diatigui Diarra, il est temps pour les commerçants et les autorités communales de moderniser les marchés pour faciliter le travail des pompiers en cas d'incendie voir même équiper chaque marché de port de ravitaillement en eaux. L'autre enseignement de cet incendie c'est la solidarité agissante des jeunes de la Commune I qui ont aidé les pompiers dans leur tâche. Une initiative salutaire et qui prouve à suffisance le courage et le dévouement des jeunes à sauver des vies.

■ Mohamed Kanouté

Abonnez vous à votre journal numérique

# Malikilé

pour recevoir les dernières informations

## Mamadou Oumar Sidibé, président du PRVM-FASOKO : « J'en appelle à l'unité des patriotes pour sauver le Mali des prédateurs »



■ J'en appelle au renforcement et à l'unité des patriotes pour sauver le Mali des prédateurs. L'heure n'est pas au découragement mais au réarmement pour montrer aux ennemis de la vraie démocratie que l'heure du changement a sonné. Le discours est on ne peut plus clair et assumé. Mamadou Sidibé, président du PRVM-Fasoko, ne prend pas de gants pour marquer son indignation envers la Cour constitutionnelle.

### Wassa TV Quelle analyse faites-vous des résultats définitifs des élections législatives proclamés par la Cour constitutionnelle ?

Mamadou Oumar Sidibé : Une première lecture de l'arrêt de la Cour constitutionnelle relatif à la proclamation des résultats définitifs des élections législatives (2<sup>e</sup> tour) révèle la politisation de la Cour constitutionnelle, qui devrait plutôt être une véritable juridiction au service de la paix et de la cohésion sociale.

En effet, au PRVM-FASOKO, sur une quarantaine de circonscriptions électorales avec près d'une cinquantaine de candidatures, 05 candidats se sont retrouvés au second tour. Et au lendemain du second tour, la Cour constitutionnelle, après la proclamation des résultats provisoires par le ministère de l'Administration territoriale, s'est donné les moyens pour ajuster, au profit du pouvoir en place et de ses alliés, les résultats provisoires en annulant des milliers de votes à Kati et en Commune 1 du District de Bamako.

### Cet arrêt de la Cour constitutionnelle casse donc les ambitions du PRVM-FASOKO...

Cet arrêt, insusceptible de recours, outrepassé les limites légales de la compétence reconnue à l'institution. Cette violation grave de la Cour constitutionnelle ne consolide ni la démocratie ni l'Etat de droit dans notre pays déjà sérieusement affecté par plusieurs maux.

Que faire alors M. Sidibé ?

## Communiqué de la CNDH relatif aux manifestations dans plusieurs localités du Mali



### COMMUNIQUE N°011-2020-/CNDH-P

Depuis la proclamation, par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs du second tour de l'élection des députés à l'Assemblée Nationale, à travers l'Arrêt n°2020-04/CC-EL du 30 avril 2020, la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) suit avec une grande préoccupation des scènes de contestations et de violences fustigeant, tantôt les mesures restrictives de liberté en lien avec le couvre-feu, tantôt la teneur de l'arrêt de la Cour. Des incidents sont déplorés notamment dans certaines communes de Bamako, à Kati, Sikasso, Bougouni, Kayes et Mopti. La CNDH souhaite prompt rétablissement aux blessés. En conséquence, la CNDH :

- invite l'ensemble des populations au respect des mesures barrières protégeant contre la propagation du COVID 19;
- appelle tous à la désescalade face au climat de tension sociopolitique;
- rappelle au gouvernement l'obligation de respecter les principes de légalité, de nécessité et de proportionnalité dans les opérations de maintien d'ordre;
- recommande aux populations d'agir, en toutes circonstances, dans le strict respect de la Loi, en vue de préserver la paix et la cohésion sociale.

Pour la CNDH, la protection des droits de l'Homme est une responsabilité partagée. Bamako, le 08 mai 2020

### Le Président

Face à cette violation flagrante des libertés politiques, le PRVM-FASOKO se réserve tous les droits pour rétablir la vérité des urnes. J'invite en conséquence la classe politique, le président de la République, le gouvernement et les partenaires du Mali, à constater les abus de la Cour constitutionnelle dans la mise en œuvre de sa compétence de régulation des élections législatives pour prendre ensuite toutes les mesures nécessaires pour contrer ces actions autoritaires de la Cour constitutionnelle.

J'en appelle au renforcement et à l'unité des patriotes pour sauver le Mali des prédateurs. L'heure n'est pas au découragement mais au réarmement pour montrer aux ennemis de la vraie démocratie que l'heure du changement a sonné.

## Le Maire de Koumaira, Amadou Kolossi : Soumaila Cissé « se porte bien » selon un ex otage libéré hier soir



Plus d'un mois après son rapt dans le cercle de Niafunké par un groupe armé alors qu'il était en campagne, ses proches reçoivent pour la première fois une nouvelle rassurante : « Soumaila se porte bien ». Cette bonne nouvelle pour tout le pays est portée par le Maire de Koumaira, Amadou Kolossi qui vient d'être libéré par ses ravisseurs. Il fut enlevé à son tour après avoir tenté une médiation avec le groupe armé qui détient en captivité le chef de file de l'opposition. La libération du Maire de Koumaira est annoncée ce dimanche par une source locale qui précise que l'ex otage est rentré chez lui « hier en début de soirée escorté par 4 personnes jusqu'à son domicile pour le remettre à sa famille ».

Il faut rappeler que les proches du député de Niafunké, enlevés au même moment que lui, ont été libérés quelques jours après le rapt. Seul Soumaila Cissé est gardé en captivité. Le Gouvernement n'a pas tardé à mettre en place une cellule de crise en plus de celle mise sur pied par son parti pour aider à sa libération.

■ A. CISSÉ

## Insécurité au Mali : Trois Casques bleus tchadiens tués par l'explosion d'une mine dans le nord



Trois soldats tchadiens de la mission des Nations Unies au Mali (Minusma) ont été tués dimanche, et trois autres grièvement blessés, quand leurs véhicules ont sauté sur une mine dans le nord du pays ouest-africain, a annoncé l'ONU.

"Deux véhicules du contingent tchadien de l'ONU au cours d'une patrouille de routine autour du camp ont sauté sur les mines. Il y'a trois morts et 3 blessés graves", a dit un responsable de la Minusma à Aguelhok, ville du nord du Mali. Olivier Salgado, porte-parole de la Minusma a confirmé l'information et les pertes, ajoutant que des renforts avaient été envoyés dans la zone. La Minusma compte environ 13.000 soldats au Mali. Le Mali est le théâtre depuis 2012 d'une crise multiforme qui a fait des milliers de morts et des centaines de milliers de déplacés. Si un accord de paix a été signé en 2015 avec les rebelles séparatistes du nord, le pays reste en proie aux agissements des groupes djihadistes, aux tensions intercommunautaires, fomentées ou attisées par ces mêmes djihadistes, et aux trafics de toutes sortes ébranlant l'autorité de l'Etat, qui ne s'exerce que sur des parties du territoire. Les violences se sont propagées du nord au centre du pays, et aux voisins du Niger et du Burkina Faso.

## Politique : Les députés Yèlèma déclarent leurs patrimoines publiquement

Le patrimoine de Moussa Mara s'élève à 459.962.539 francs CFA (Maisons, Terrains nus, Véhicules, Actions dans les sociétés, comptes bancaires). Le Patrimoine de Assane Sidibé s'élève à 1.766.550.754 francs CFA (Maisons, Terrains, Véhicules, Actions et Comptes en Banque). Le Patrimoine de M. Bakary Sacko (député élu à Yelimané) s'élève à 670.935.720 francs CFA (Maisons, Parcelles, Véhicules, Bétaïls, Comptes Bancaires).

Des 3, Assane SIDIBÉ est le plus fortuné. Il est opérateur économique et il dit avoir obtenu tout ce patrimoine avant de se lancer en Politique en 2016. Tous les 3 travaillent dans le secteur Privé et sont entrepreneurs. C'est un bel exemple de transparence qui doit être suivi par tous à cause de la crise de méfiance entre gouvernants et gouvernés.





**LIBÉREZ  
L'HONORABLE  
SOUMAÏLA  
CISSE !**

**ENSEMBLE NOUS POUVONS !**

# Tentative de reprise des négociations sur la crise scolaire : Les enseignants posent des conditions

Après deux mois de temps mort, gouvernement et syndicats de l'éducation signataires du 15 octobre 2016, étaient attendus, autour de la table des négociations, le vendredi 8 mai 2020. Contre toute attente, les syndicats d'enseignants ont décidé de boycotter lesdits travaux. Raison évoquée par eux, le comportement peu orthodoxe du gouvernement qui aurait illégalement bloqué leurs salaires.

**D**ans la lettre circulaire n° 071 des syndicats signataires dont nous avons eu une copie, ils confirment la thèse du boycott. « **Les syndicats, après avoir écouté le gouvernement sur l'objet de la réunion, ont décidé de n'engager aucune discussion avec lui sans le déblocage des salaires sur toute l'étendue du territoire. Les deux parties ont convenu de se retrouver ce lundi à partir de 12 heures. Toutefois, si les salaires ne sont pas déblocués d'ici là, les syndicats réitérent leur position** », peut-on lire dans la lettre des syndicats signataires.

Pour permettre aux élèves de reprendre le chemin de l'école, le gouvernement dirigé par Dr Boubou Cissé a décidé de rouvrir les classes pour le 2 juin 2020. Force est de reconnaître que la marge de manœuvre se rétrécit au regard des derniers développements de cette

crise. Un dialogue de sourd semble s'emparer de la crise. Il sied, avant toute décision allant dans ce sens, d'organiser une grande rencontre autour de l'école malienne agonisante. Selon plusieurs observateurs, l'éducation semblerait être reléguée au second plan. Une crise de confiance s'est alors installée entre gouvernement et syndicats.

Incompris dans leur démarche et malmenés, les syndicats posent comme condition, le déblocage des salaires des enseignants. Mécontents, ils le sont, parce qu'ils veulent l'application stricte d'une loi.

Les écoles ont été fermées depuis le 11 mars 2020 pour éviter une éventuelle propagation de la pandémie du Covid-19. Cette mesure du gouvernement s'inscrivait dans le cadre des mesures visant à éviter une éventuelle propagation de la pandémie. Profitant de cette décision, le chef du gouvernement, Dr Boubou

Cissé, a bondi sur l'occasion pour appliquer la loi de la grève alors que lui-même foule au pied une autre loi de la République. Dans deux correspondances envoyées à ses structures déconcentrées, il a demandé de procéder à une retenue sur le salaire des grévistes. Ces retenues doivent se faire dans le strict respect des textes en vigueur. Mais la loi n'autorise personne à bloquer le salaire d'un agent en cas de grève.

Cette mesure du PM est perçue, pour beaucoup, comme un moyen d'ahaner la lutte des enseignants qui ne demandaient que l'application d'une loi votée à l'Assemblée nationale et promulguée par le Président de la République. Contre toute attente, le patron de l'hôtel des finances bloque le salaire des enseignants. Présentement, plusieurs enseignants continuent de raser le mur car ils sont à 2 mois sans salaire. Pour qui connaît la précarité dans laquelle les enseignants du Mali vivent, une telle décision rendrait l'équation difficile à résoudre. Le reste est connu de tous. Avec cette nouvelle posture du gouvernement, les enseignants, tout en restant dans la légalité, ont entrepris plusieurs démarches pour être en possession de leur dû, sans succès. En dépit de l'intervention de plusieurs hautes personnalités du pays, la situation est restée intacte. Face au refus catégorique du gouvernement d'appliquer l'article 39 de leur statut, les enseignants ont adopté une position radicale. Qu'est-ce qui pourrait expliquer ce mépris de l'élite politique envers les enseignants ? En tout état de cause, l'éducation d'une nation n'a pas de prix.

■ Ibrahim SANOGO





## Distribution gratuite de vivres : L'Etat débloque plus de 14 mille tonnes de vivres

La cérémonie de remise de la première phase des vivres aux 6 Communes du district de Bamako et à ses Communes environnantes, s'est déroulée samedi dernier, 9 mai 2020, à Sogoniko, Bamako. Cette action des autorités maliennes vise à apporter une main forte aux populations en période de crise sanitaire. Elle a enregistré la présence du Premier ministre Dr Boubou Cissé, du ministre, Commissaire à la sécurité alimentaire, Kassim Denon et plusieurs autres ministres et personnalités. Il y avait également les maires des 6 Communes VI du District de Bamako.



**L**adite cérémonie s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures pour aider les Maliens à faire face à la pandémie de Covid-19. Il vise à lutter efficacement, à atténuer l'impact négatif et socioéconomique de la maladie à coronavirus à travers le Mali. Cette opération concerne la première phase de remise de la mise en œuvre de la promesse tenue par Ibrahim Boubacar Keïta, lors de son discours à la nation le 10 avril dernier. Elle porte sur la distribution de 14 mille tonnes de vivres composés de 7 mille tonnes de riz et de 7 mille tonnes de céréales transformées à savoir : pâtes alimentaires, farine, semoules de mil et de maïs. Ils seront destinés aux 6 Communes du District de Ba-

mako et les Communes limitrophes et certaines villes de la région de Kayes. « **Aujourd'hui, nous avons une vingtaine de mesures qui sont déjà en exécution afin de circonscrire les effets socioéconomiques de l'expansion du Covid-19. Parmi ces mesures figure la distribution gratuite de 56 mille tonnes de vivres sur toute l'étendue du territoire** », a déclaré Dr Boubou Cissé, Premier ministre.

Cette première phase va concerner les couches, les régions qui sont considérées comme l'épicentre du virus. Elle a pour objectif de venir en appui aux populations en insécurité alimentaire lié au Covid-19. Pour cette première phase, le Commissariat à la sécurité ali-

mentaire dispose de 10 mille tonnes de vivres pour Bamako et environnant. Ils seront répartis à Bamako et environnant comme suit : Commune I, 473 tonnes de riz et 631 tonnes de céréales, Commune II, 218 tonnes de riz et de 290 tonnes de céréales, Commune III, 177 tonnes de riz et de 237 tonnes de céréales, Commune IV, 424 tonnes de riz et de 565 tonnes de céréales, Commune V, 587 tonnes de riz et de 783 tonnes de céréales, Communes VI, 652 tonnes de riz et de 870 tonnes de céréales. Pour les Communes environnantes de Bamako, elles auront plus de 1186 tonnes de riz et de 536 tonnes de céréales. Pour la région de Kayes, les Communes bénéficiaires sont entre autres, la Commune de Kayes, 722 tonnes de riz et de 361 tonnes de céréales, la Commune de Bafoulabé, 113 tonnes de riz et de 56 tonnes de céréales, la Commune de Diéma, 174 tonnes de riz et de 87 tonnes de céréales. « **Aujourd'hui, nous sommes en train de lancer une mesure qui nous tient à cœur, la distribution gratuite des vivres à l'ensemble des Maliens qui ont été fortement affectés par cette pandémie de Covid-19** », a souligné Dr Boubou Cissé.

Le nombre total des bénéficiaires dans le District de Bamako et ses Communes limitrophes est de 1 028 300. A cela s'ajoutent 10 corporations professionnelles du District de Bamako affectées par le Covid-19. Il s'agit de : la maison de la presse, l'association des veuves et orphelins, les travailleurs hôteliers en chômage techniques, le syndicat des restaurateurs, celui des chauffeurs de taxis et de Sotrama, la fédération des artisans et celle des artistes. Dans la région de Kayes plus de 354 256 personnes recevront ces vivres dans les communes concernées.

Au niveau de chaque commune bénéficiaire, un comité de réception et de distribution sera mis en place pour assurer la supervision et la gestion. Il sera composé entre autres, du représentant du Commissariat à la sécurité alimentaire, celui du ministre de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté, le coordinateur des chefs de quartier, trois représentants des jeunes et des femmes. « **Tout cela, pour nous rassurer que la distribution soit effectivement dans la transparence et en respectant les critères qui ont été choisis par le comité** », a conclu Dr Boubou Cissé.

■ Ibrahim SANOGO

# Application des mesures sociales : Qu'en est-il de l'électricité et de l'eau ?



**P**our soulager la souffrance de certaines couches vulnérables, suite à la pandémie du Covid-19 au Mali, le Président de la République, Ibrahim Boubacar Keita, a annoncé des mesures sociales destinées à soutenir les ménages les plus faibles touchés par la crise sanitaire. En effet, cette décision consiste à prendre en charge le paiement des factures d'électricité et d'eau des mois d'Avril et de Mai 2020 de ces clients de la tranche dite sociale. Un mois après l'annonce, certains ménages attendent toujours l'application de ces mesures qui, pourtant, avaient suscité beaucoup d'enthousiasme chez beaucoup de nos compatriotes. Et la polémique gagne du terrain. Au niveau de certains ménages, on ne croit plus en cet élan de solidarité et de compassion du Président IBK et du gouvernement. Et pourtant, les responsables de la SOMAGEP et de l'EDM, chargés de la mise en œuvre des dites mesures rassurent.

« La mesure de prise en charge des factures d'eau et d'électricité par l'Etat est une mesure sociale visant à soutenir les clients les plus vulnérables. Il s'agit des clients abonnés aux tarifs tranche sociale. A cela, il faut ajouter l'exonération de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) les factures d'électricité et d'eau de tous les consommateurs, pour trois mois à compter du mois d'avril », précise Boubacar Kéita, le Directeur général de la Société EDM SA.

Aussi, a-t-il indiqué : « la gratuité de la facture concerne toutes les consommations de 1 à 100 kwh des compteurs 2 files de 5 ampères qu'ils s'agissent de ISAGO ou des compteurs conventionnels. C'est l'Etat qui règlera pour les comp-

teurs conventionnels. En ce qui concerne les abonnés au compteurs ISAGO, chaque abonné recevra des crédits gratuits à hauteur de 100kwh ».

Mais, certains ménages demeurent dans l'incertitude à la fin du premier mois annoncé. Car ils n'ont toujours pas reçu les crédits sur leurs compteurs :

« Moi ça fait deux fois que je recharge mon compteur dans ce mois, mais toujours rien. Je pensais que c'était une erreur pour la première fois, mais j'ai pris encore 5 000 FCFA de crédit et rien. Là, je me demande si je suis dans la tranche sociale ou pas ? »

Selon les responsables d'EDM sa, 370 000 abonnés sont concernés par la mesure, soit 3 700 000 bénéficiaires de l'aide relative à la tranche sociale.

Dans un communiqué émanant de la Direction Générale d'EDM sa, il est indiqué que : « Pour les abonnés n'ayant pas encore effectué leur opération de recharge, les crédits de 100 kWh, au titre du mois d'avril 2020, leurs seront octroyés au moment de l'achat qu'ils effectueront. Il en sera de même au mois de mai suivant. Quant aux abonnés ayant déjà procédé à la recharge de leurs compteurs ISAGO pour le mois d'avril, les services techniques entreprennent avec diligence des opérations d'ajustement pour leur permettre de recevoir au plus tôt le crédit gratuit auquel ils ont droit ».

En ce qui concerne l'exonération de la TVA, elle s'applique à l'ensemble de la clientèle d'EDM qui couvre 632 400 clients, soit plus de 6 millions de bénéficiaires : « EDM calculera la TVA sur ces trois mois avril-mai et juin. La pre-

mière mesure concernait la gratuité des services des mois d'avril et de mai. La TVA concerne les mois d'avril-mai et de juin. Les deux mesures prises ensemble concernent 632 400 clients donc plus de 6 millions de bénéficiaires », affirme le DG d'EDM, Boubacar Keita. Au niveau de la SOMAGEP, en ce qui concerne l'eau, les mesures annoncées engagent l'Etat qui prendra en charge les factures des personnes qui consomment entre 0 à 10 m3 par mois.

« Ce qui représente 10 000 litres d'eau. Donc toute cette consommation sera annulée pour les plus démunis. Sur les factures des clients, ils verront zéro sur cette partie de la consommation ». Explique Boubacar KANE, le DG de la SOMAGEP.

A la SOMAGEP, la tranche sociale couvre une clientèle d'environ 256 000 abonnés sur toute l'étendue du territoire national :

« Elle concerne aussi les personnes qui s'alimentent en eau à partir des bornes fontaines publiques. Donc pour ceux qui n'ont pas de branchement à domicile (le branchement domiciliaire) pour leur rendre la vie facile, nous facturons les bornes fontaines quelle que soit la consommation, à la tranche sociale. Le tarif de la tranche sociale est de 113 francs CFA les 1000 litres. C'est seulement chez les clients particuliers, au-delà de 10 m3, le tarif augmente à 301 francs CFA », précise le Directeur général de la SOMAGEP.

Pour savoir que la tranche sociale n'a pas été prise en charge, il faudra attendre la fin du mois d'avril pour relever les compteurs. En effet, les factures que les abonnés paient actuellement ce sont la consommation avant avril :

« Les abonnés qui sont dans l'incertitude en ce qui concerne la prise en charge du paiement de la tranche sociale, devront attendre le mois de mai, voire juin pour voir que la tranche sociale est comptabilisée à zéro franc », rassure Abdoul Karim Koné, chargé de Communication de la SOMAGEP.

Amoindrir l'impact négatif de la pandémie sur l'économie et soulager la souffrance de certaines couches sociales, tel est le sens de cet engagement qu'a pris le Président de la République avec des mesures sociales qui coûteront à l'Etat malien près de 500 milliards de franc CFA dans les hypothèses basses.

**■ Andié Adama DARA**

## Législatives 2020 : Le FSD dénonce la forfaiture de la Cour constitutionnelle



**D**epuis l'arrêt de la Cour constitutionnelle du 30 avril 2020, la contestation ne faiblit pas au Mali. Celle-ci s'est traduite par des violences dans les villes de Bamako, Kati, Kayes, Bougouni et Sikasso, entre autres. Des jeunes, pour la plupart, ont affronté les forces de l'ordre qui se sont servies de gaz lacrymogène et ont même fait usage des armes létales avec des balles réelles faisant des blessés à Sikasso. C'est dans ce contexte de violence urbaine que le Front pour la Sauvegarde de la Démocratie (FSD), qui regroupe des partis de l'Opposition politique malienne, a fait une déclaration dite « Déclaration du Front pour la Sauvegarde de la Démocratie sur l'arrêt de la Cour Constitutionnelle relatif aux résultats de l'élection des députés ». Dans ce document en date du 06 mai 2020 et signé de son Président par intérim, le FSD exprime sa « grande indignation » après la proclamation des résultats du second tour de l'élection des Députés à l'Assemblée nationale du Mali. Au terme de l'analyse de la situation créée par l'Arrêt de la Cour constitutionnelle du Mali et surtout en raison du « caractère inique » de cet arrêt, le FSD dénonce ce qu'elle appelle « la forfaiture de la Cour constitutionnelle » et appelle à la démission du Président de l'institution ainsi que celle de ses collègues et du ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation.

Le FSD commence sa déclaration en mettant en doute la sincérité de la Cour constitutionnelle qui à travers « le caractère inique de l'arrêt du 30 avril 2020 consistant en l'annulation des milliers de voix favorables aux adversaires des listes soutenues par le pouvoir, le rejet ou la non prise en compte des requêtes documentées des candidats adverse aux listes du pouvoir, a tronqué les résultats de l'élection des députés ». Le résultat en est que la Cour par ce fait, selon le FSD, « a jeté le discrédit sur cette institution, clochardisé notre démocratie et humilié davantage notre pays ». Pourtant, rappelle la coalition de groupes de partis d'Opposition politique, le FSD « avait fait savoir au gouvernement, à l'opinion nationale et internationale, qu'en raison du contexte sécuritaire qui continuait de se dégrader quotidiennement, du cadre juridique des élections à la fois incitatif et permissif à la fraude, qu'il était impossibilité (sic) d'organiser des élections législatives dans des conditions acceptables de transparence, de crédibilité du scrutin » notamment compte tenu des « conditions sécuritaires, le fichier électoral, l'absence de l'administration dans de nombreuses localités, etc. ».

Incapables d'assurer la sécurisation du vote dans plusieurs localités du pays, les autorités maliennes ont néanmoins organisé le scrutin « en l'absence de l'administration et des

agents électoraux. La complicité active de l'Administration publique dans l'organisation de la fraude électorale à grande échelle a été une constante », déclare le FSD. Tout cela n'avait pour objectif que d'« empêcher et/ou à confisquer le vote des citoyens ». Ceci est d'autant plus déplorable, estime le FSD, que « l'occasion était offerte à l'ensemble de la classe politique et des forces vives de la Nation de procéder aux réformes législatives nécessaires et de corriger les tares du système électoral, afin de doter l'architecture institutionnelle du Mali d'une nouvelle Assemblée nationale, véritable épine dorsale de la démocratie malienne, avec une configuration suffisamment respectueuse du vote des citoyens et représentative des différentes forces politiques ». Face à cette situation, le FSD dit non et « se refuse d'admettre que notre pays continue à rater, du fait de l'incurie du pouvoir, toutes les grandes occasions de redressement du pays ».

Le FSD est convaincu que le vote grâce à « Son organisation transparente, équitable et crédible permet, aux nations qui en sont capables, d'assurer le renouvellement au sein de leurs sociétés ainsi que la relève des générations, sans les bouleversements souvent tragiques dans la gestion des affaires du pays ». Or tel ne fut pas le cas des dernières législatives maliennes, selon le FSD, car « les urnes se sont avérées inefficaces, impropres à ce changement parce que truquées de toute part ». Le danger immédiat inhérent à ce fait est que « le pays s'expose à tous les dangers », dit la déclaration du FSD. La rupture entre les Maliens et une certaine classe politique est consommée depuis longtemps mais l'arrêt du 30 avril 2020 de la Cour constitutionnelle fait qu'« Aujourd'hui, le Malien est outragé de voir spolier son vote, les résultats proclamés par la Cour Constitutionnelle éconduisent sa soif de justice et de renouvellement de l'Assemblée nationale. Il s'exprime dans la rue par les manifestations en cours face auxquelles le gouvernement n'a que la violence et la répression comme réponse ».

Les élections maliennes, qu'elles soient municipales, législatives ou présidentielles, ont, depuis 1997, été émaillées de contestations liées à la fraude à ciel ouvert. Mais la Cour constitutionnelle, quelques rares fois, s'était plutôt assez bien illustrée comme l'annulation des législatives de 1997 pour fraude généra-



lisée. Cependant depuis 2018, cette même cour est décriée pour ce qui est considérée par beaucoup comme un parti-pris en faveur du pouvoir en place. C'est ce comportement de la Cour constitutionnelle qui indignent le FSD. « En effet, la Cour constitutionnelle a enlevé toute dignité à la procédure électorale dans notre pays en usant et abusant de son pouvoir d'annulation et de reformation des voix obtenus par les candidats à l'issue de l'élection des députés. Ce faisant elle a conduit la voie électorale dans une impasse au Mali », écrit le Président par intérim du FSD. Ainsi après la

fraude au vote « la fraude à la loi et à l'éthique, consacrée par l'arrêt du 30 avril 2020 de la Cour constitutionnelle consomme la forfaiture de cette institution de la république ». Ainsi, « Le FSD, fort de tout qui précède exige :

- la démission du Président de la Cour Constitutionnelle Manassa Danioko ainsi que celle de tous les autres membres pour avoir ruiné leur propre crédibilité, et compromis la légitimité de la nouvelle législature ;
- la démission du ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation qui n'a tenu aucun de ses engagements pour l'orga-

nisation d'un scrutin sécurisé, sincère transparent et crédible ».

Il n'y a certes aucune chance que cette dernière exigence du FSD soit entendue et la coalition le sait. Cependant, elle a le mérite de dénoncer publiquement les personnalités de la République par qui le scandale arrive. Les spécialistes du Droit constitutionnel pourront éclairer la lanterne du peuple sur les contradictions qu'on a cru relever dans l'arrêt du 30 avril 2020 de la Cour constitutionnelle sur le second tour des élections législatives du 19 avril 2020 et qui a fait annuler les votes dans des dizaines de bureaux de vote au bénéfice du parti présidentiel et de ses alliés. Le sentiment d'injustice qui en est résulté a provoqué une vague de contestations violentes à travers le pays, contestations suivies de violences policières avec usage d'armes à feu. Le Malien lambda constate que depuis la présidentielle de 2018, la Cour constitutionnelle du Mali est régulièrement décriée et dénoncée pour ce que les opposants au pouvoir et la population considère comme une immixtion inacceptable dans le jeu politique. Cette immixtion a presque invariablement profité au pouvoir en place, ce qui a donné naissance à une grande instabilité politique qui vient de se manifester par des violences de rue à l'occasion de l'arrêt du 30 avril 2020.

■ **Diala Thiény Konaté**



# Errements de la Cour Constitutionnelle : Il faut réduire les pouvoirs de nomination du président pour le bien de la démocratie



**A**près l'arrêt de la Cour constitutionnelle, l'excellent avocat, Me Alassane Diop, sous la forme d'une «réponse de candidate à mon excellent confrère Me Cheick Oumar Konaré». Nous vous invitons à découvrir ses propositions pertinentes à notre avis ! Je ne suis pas du même avis que vous cher confrère.

Bien que je ne sois pas un constitutionnaliste, la question me semble-t-il, n'est pas tant la réduction des pouvoirs de la Cour constitutionnelle, qui sont au demeurant absolument pareils dans la quasi-totalité des États modernes de tradition francophone, qu'une question de choix et de mode de désignation de ses membres, leur qualité intrinsèque faisant référence à la compétence avérée en droit constitutionnel et le comment de la désignation comme membre de la Cour.

Faut-il désormais les élire tout simplement

par la communauté des magistrats, professeurs d'université, professions libérales et élus politiques de la nation, en un mot la société civile ? Ou doivent-ils au contraire être nommés par tirage au sort tout simplement ? Ou encore faut-il permettre au président de la République, la seule institution du pays, la faculté de nommer un ou deux membres de la cour, tout le reste étant désigné par la société civile désormais comptable de ses choix devant la nation ?

Dans le meilleur des cas, aucun membre d'une Cour comme celle-ci dont les décisions sont par définition sans recours, ne doit être nommé par une institution de la République, de surcroît par le président de la République et celui de l'Assemblée nationale. Tout le travers inattendu viendrait pourtant de là.

Il faut amputer ces institutions de la République de ces pouvoirs de sujétion. Ce devoir

atavique de reconnaissance envers le nominateur-bienfaiteur ou tout simplement le pacte secret de fidélité au détriment de l'intérêt public.

Certains pays parviennent à faire hisser des hommes ou femmes d'honneur dans cette Cour et qui restent fidèles à la République et à leur serment. Le Niger par exemple doit l'ancrage de sa république à sa Cour constitutionnelle qui a eu à invalider une élection présidentielle et faire échec à une modification constitutionnelle jugée non consolidante (3e mandat).

Au Mali, la Cour constitutionnelle, sous feu Salif Kanouté, s'est plutôt bien comportée et n'a jamais été autant décriée parce qu'elle était constituée par de vrais publicistes rompus à la matière.

Loin de moi toute idée de dévaloriser les membres de cette Cour. Mais, je pars d'un simple constat empirique pour affirmer que notre Cour constitutionnelle gagnerait à être présidée par un juriste publiciste reconnu faisant l'unanimité de la communauté intellectuelle du Mali. La «Cour Manassienne» est constituée en majorité par de magistrats privatistes chevronnés qui ne sont pas pour autant des doctrinaires du droit constitutionnel. La présidente elle-même n'en est pas une. C'est une insuffisance à combler par rapport à la sous-région.

Réduire les pouvoirs de la Cour constitutionnelle me semble impossible voire dangereux. Cette réduction va aboutir à quoi ou conduire à quel résultat :

-par la création d'une juridiction d'appel ?

-réduire les pouvoirs par-ci et les redistribuer par-là ?

Pour ma part, il faut au contraire se battre pour obtenir tout simplement la modification des modes de désignation des membres de notre Cour constitutionnelle et prier pour que les élus ou les nommés soient à la hauteur du service attendu.

**Me Alassane Diop**

## Assétou Sangaré, présidente du PRD : “Les résultats des législatives montrent que l’argent reste le maître des élections au Mali”



L'évolution de la situation politique de notre pays ne laisse personne indifférent. C'est ainsi que nous avons tendu notre micro à la présidente du Parti pour le renouveau et le développement (PRD), Assétou Sangaré, qui a bien voulu nous décrypter l'actualité socio-politique et sécuritaire.

**Aujourd'hui-Mali : Après la tenue du second tour des législatives, quelle analyse peut-on faire des résultats ?**

**Assétou Sangaré :** Malheureusement, ces résultats montrent encore que l'argent reste le maître des élections dans notre pays. C'est dommage pour des vrais candidats animés du seul souci de mieux représenter les citoyens. Et puis, qu'on arrête de nous parler de la majorité et de l'opposition, ce n'est pas vrai. Sinon, ils allaient pas ? se retrouver sur les mêmes listes.

**Quels enseignements doit-on tirer de la volonté du gouvernement de poursuivre ce processus malgré la pandémie du coronavirus ?**

La ferme volonté du gouvernement à poursuivre le processus électoral malgré la pandémie nous enseigne qu'il n'y a pas de plan B (que le gouvernement n'envisage aucune autre piste de solutions) si l'Assemblée nationale n'est pas renouvelée. Les mesures prises contre la pandémie, malgré le maintien du processus, sont insuffisantes. Le gouvernement aurait dû plutôt investir dans les kits de tests pour Covid-19, ensuite mettre à profit les centres de votes pour faire les tests de masses lors des élections. Cela aurait permis d'anticiper, mieux gérer et isoler les cas positifs.

**Quelle analyse faites-vous du projet du gouvernement d'organiser les législatives dans les régions de Taoudéni, Ménaka...**

Je ne pense pas que cette information soit fondée, mais si c'est le cas, nous sommes face à un fâcheux précédent. Comment est-ce possible sans la démarcation réelle entre la circonscription électorale et celle administrative comme cela était prévue dans un passé récent pour toutes les régions du Mali ? À ma connaissance, les électeurs de ces deux places viennent de voter lors de ces élections législatives pour élire les députés qui vont représenter leur région d'origine. Pourquoi les faire voter une deuxième fois au compte de régions créées sur papier ?

**Pouvez-vous nous parler de la situation sécuritaire de notre pays en particulier dans les localités du centre et du nord ?**

Je ne maîtrise pas beaucoup la situation sécuritaire de notre pays, mais quand nous entendons les échos des attaques par-ci et

par-là et surtout dans les localités du centre, nous nous posons beaucoup de questions. Nous avons l'impression que nous sommes toujours en position de réaction et non d'action et d'anticipation.

En passant, nous saluons le courage et la détermination de nos FAMAs pour les efforts consentis souvent dans des conditions pas faciles du tout. Mais gardons espoir et encourageons le citoyen lambda à prendre davantage conscience que nous sommes dans une situation complexe qui n'est pas près de finir et que nous devons agir différemment dans notre quotidien.

### **Avez-vous des commentaires sur la crise scolaire qui secoue notre système éducatif depuis plus de deux ans ?**

La crise scolaire qui secoue notre système éducatif depuis deux ans est sans commentaire, pour la simple raison que gérer, c'est prévoir. Établir un système éducatif performant est le meilleur des héritages que nous pouvons donner à la postérité dans un pays.

Nos autorités doivent mettre l'éducation au cœur des priorités de leur gouvernance. Il faut organiser une assise nationale avec tous les acteurs impliqués dans le système éducatif de nos enfants qui sont l'avenir. Ensuite prendre des mesures qui s'imposent et surtout lier les dépenses de l'éducation au budget national pour éviter les multiples changements de cap.

### **Quid des mesures sociales annoncées par le président IBK dans la lutte contre la pandémie du coronavirus ?**

Les mesures sociales prises par le Président IBK sont à saluer, nous sommes dans un pays d'une grande solidarité. Ce geste du président arrive à point nommé. Maintenant, dans la mise en œuvre, il faut que la rigueur soit de mise pour que cela soit ressenti dans le panier de la ménagère car c'est pour cela que le Président l'a fait, soulager un peu les ménages.

### **La riposte du gouvernement est-elle à la hauteur ?**

Je l'ai déjà dit plus haut, la riposte du gouvernement n'est pas suffisante. C'est bien les masques et les kits de lavage des mains. Mais si nous voulons circonscrire la maladie, en plus des mesures barrières, il nous faut faire des tests de masses dans des foyers détectés où la maladie couve au lieu d'attendre les cas déclarés pour ensuite faire une prise en charge. Car chaque cas positif est susceptible de produire d'autres cas positifs dans ses contacts.

### **Votre mot de la fin ?**

Mes chaleureux remerciements à tous les militants, militantes et sympathisants du PRD pour le résultat honorable obtenu lors des législatives du 29 mars passé en Commune IV. Le meilleur est à venir.

Aussi, je remercie et salue toute la rédaction du journal Aujourd'hui pour m'avoir donné l'opportunité de m'exprimer et bonne continuation à vous.

■ Réalisée par Boubacar PAÏTAO

**SAER EMPLOI**  
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

**GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

Leader des services de Gestion des Ressources Humaines et Paie en Afrique de l'Ouest

# Promo Box Wifi 4G



Jusqu'à 32 appareils  
connectés en simultané

15 Go  
offerts

-50%  
sur les frais de  
la Box



**Jusqu' au 31 mai 2020**

De l' Internet très haut débit à domicile à partir de **9 500 FCFA/mois**  
avec des forfaits allant **jusqu'à 100 Go\***

Rendez-vous dans nos agences.

service client : 6700

[www.malitel.ml](http://www.malitel.ml)

[www.facebook.com/malitel.official](https://www.facebook.com/malitel.official)





## Coronavirus et ses conséquences : Confinés, les artistes africains s'organisent

**L**e secteur culturel en Afrique est d'autant plus fragilisé qu'il manque de politiques publiques solides sur lesquelles s'appuyer.

On ne voit d'abord que leurs bras, recouverts de poussière, qui se tordent devant le mur rouge du Laboratoire Bancoumana, au Mali. Puis les corps apparaissent : ceux des danseurs Samuel Djoulaye Coulibaly et Moussa Sanogo, de la compagnie de danse contemporaine Don Sen Folo. Tremblants, ils s'agitent autour de Balkissa Kébé, qui enfle un masque et avance d'un air digne et résolu vers une bassine remplie d'eau où elle finit par se laver les mains avec application. Le message de cette vidéo diffusée le 1er avril sur les réseaux sociaux est clair. La compagnie le formule ainsi sur Facebook : « Ensemble appliquons les gestes barrières contre le Covid-19, ensemble pour le vaincre, ensemble pour notre liberté. »

Cette initiative est loin d'être une exception sur

le continent africain. Depuis l'annonce du confinement, autour du 20 mars, des célébrités telles que les chanteurs Youssou N'Dour, Ismaël Lo ou encore Tiken Jah Fakoly ont adressé leurs recommandations sanitaires sur diverses ondes. Tandis que d'autres, comme Don Sen Folo, ont opté pour un partage sur internet. « Les artistes en Afrique ont toujours assumé une responsabilité sociale très importante. La situation les empêchant de s'exprimer sur scène, ils le font par les moyens qui leur restent, et je trouve ça très bien. J'y vois un geste politique : il s'agit de revendiquer la place de la parole artistique dans la sphère publique, qui a tendance à être accaparée par les économistes, les épidémiologistes et autres spécialistes », analyse le comédien, metteur en scène et entrepreneur culturel burkinabé Étienne Minoungou. Cet engagement auprès des populations va de pair avec une autre lutte, elle aussi ancienne mais réactivée par la crise : celle qui concerne

la protection des artistes et des structures culturelles par les pouvoirs publics. Au Mali, la Fédération des artistes maliens (Fedama) a, par exemple, alerté le Président, Ibrahim Boubacar Keïta, de la situation des artistes à travers une lettre ouverte datée du 18 mars. « Nous sollicitons un cadre de concertation avec le gouvernement du Mali et un fonds d'aide d'urgence spécifique pour éviter la banqueroute à notre secteur [...]. Notre évaluation a indiqué qu'environ trois cents salles de spectacles et de cinéma, de scènes de festivals et de manifestations culturelles et familiales seront annulées ou suspendues jusqu'à nouvel ordre ; soit un manque à gagner d'ici à septembre 2020 d'environ 1,23 milliard de francs CFA et près d'une dizaine de milliers d'emplois gelés », y lit-on. Aucune réponse n'a été reçue à ce jour.

Rares sont les gouvernements africains à avoir décidé de mesures d'aide au secteur culturel. Dans ce silence, la mise en place par le président du Burkina Faso d'un fonds d'urgence de 1,025 milliard de francs CFA apparaît comme une lueur d'espoir. De même que le Fonds relance culture (FRC) en Tunisie, alimenté et géré par le ministère de la Culture et le secteur privé afin d'« accompagner et [de] soutenir les artistes, les espaces culturels, les opérateurs et les entreprises à tous les niveaux de la chaîne de valeur des différentes disciplines et filières des industries créatives », apprend-on sur le

site Internet créé pour l'occasion.

Dans les deux pays concernés, ces aides suscitent des réactions variées, qui vont de la défiance à un enthousiasme relatif. Pour l'auteure et comédienne Edoxi Gnoula, également vice-présidente de la Fédération nationale du théâtre du Burkina Faso, « cette somme est d'autant plus dérisoire qu'elle concerne l'ensemble des champs artistiques et culturels, qui ont déjà beaucoup souffert du terrorisme ces dernières années ». Pour rouvrir le centre culturel Pan-Taabo à Saaba, dans la région Centre du pays, qu'elle a fondé et qu'elle fait vivre de ses deniers propres (« essentiellement grâce à mes tournées internationales », précise-t-elle), Edoxi Gnoula ne compte donc pas sur la promesse d'un État qu'elle juge indifférent aux problématiques des artistes et autres acteurs de la culture. « Celle-ci fait pourtant beaucoup pour le rayonnement du pays sur le continent et au-delà, surtout depuis dix ans environ », remarque-t-elle. Notamment à travers le festival panafricain de cinéma Fespaco ou le festival de théâtre Les Récréâtrales, fondé par Étienne Minoungou, appelé par le président burkinabé à réfléchir aux modalités de redistribution du fonds d'urgence.

Étienne Minoungou compte faire de cette mission le point de départ d'un « travail de structuration du soutien public des arts et de la culture au Burkina Faso. Le ministère de la Culture n'a aucun cadastre des acteurs culturels sur le territoire. Il faut l'établir pour ensuite

mettre en place une politique de subvention et d'accompagnement, non seulement pour répondre à la crise mais aussi pour la suite ». Un travail qui, espère-t-il, pourra inspirer d'autres pays africains souffrant du même problème. Il appelle de ses vœux une convergence des efforts à l'échelle du continent. Et pointe la trop grande part de la coopération internationale dans le financement des arts et de la culture en Afrique : « Ça ne peut pas durer. Une mobilisation s'impose pour la constitution de politiques publiques dignes de ce nom dans nos États. » Les revendications collectives qu'il voit éclore au Mali, en Côte d'Ivoire, au Sénégal ou au Bénin lui donnent confiance.

Selon le chorégraphe et danseur franco-tunisien Selim Ben Safia, également fondateur du festival Hors-Lits Tunisie et directeur de l'association Al Badil-l'alternative culturelle, le défi à relever est similaire dans son pays. Idem pour le musicien Imed Alibi, qui vient de prendre la direction du Festival de Carthage. Si tous les deux perçoivent dans le fonds d'urgence mis en place un signal positif, ils y voient aussi l'occasion de recenser les acteurs culturels et de faire entendre des revendications collectives. « La situation a suscité la création de groupes comme "Payez-nous !", qui a publié une lettre ouverte demandant au ministère de la Culture de régler aux artistes leurs paies en retard. Car les contrats sont rarement honorés avant les six mois qui suivent leur signature... »

Imed Alibi entend faire de la prochaine édition

du Festival de Carthage, au mois d'août, une occasion d'imposer de bonnes pratiques. Pour répondre à la décision de la nouvelle ministre de la Culture, Chiraz Laatiri, il travaille actuellement à la mise en place d'un rendez-vous exclusivement tunisien. Alors qu'il envisageait au départ une plus grande ouverture internationale, afin de « consolider les liens de la Tunisie avec les cultures du monde et de redonner une place aux musiques classiques et jazz, qui ont été mises de côté ces dernières années ». Cette partie internationale est reportée à l'année prochaine ; pour l'heure, Imed Alibi s'emploie à « mettre en valeur aussi bien nos têtes d'affiche que notre scène émergente, dont la richesse est à tort sous-estimée ».

La pandémie accentuant la difficulté de mobilité des artistes tunisiens, et plus généralement africains, le directeur du festival tient à développer le rayonnement de son événement en régions. « Il est temps de développer l'accès à l'art en dehors de la capitale. » La sociologue Hèla Yousfi observe que, « dans le contexte post-révolution, les artistes sont pris en otage entre un État affaibli et une concurrence entre des fonds privés en rivalité pour imposer des modes d'expression culturelle qui servent leurs intérêts ». Elle espère que la crise actuelle « sera l'occasion d'une réflexion profonde sur la place que la culture doit avoir dans un projet politique, économique et social viable ».

PLANET

À base d'eau Supermont et de sucre Naturel

## RCA : La CPS se penche sur les crimes commis à Ndélé

**E**n Centrafrique, la Cour pénale spéciale a annoncé le 8 mai se saisir du dossier concernant les crimes commis dans la ville de Ndélé dans le nord du pays.

En Centrafrique, la Cour pénale spéciale (CPS) a annoncé le 8 mai se saisir du dossier concernant les crimes commis dans la ville de Ndélé dans le nord du pays. Une série de violences ont lieu dans cette ville ces derniers mois, notamment des combats les 6 et 11 mars derniers, ainsi que le 29 avril, qui ont causé la

mort de plus de 40 personnes.

Une mission d'enquête judiciaire menée par le procureur général de RCA accompagné de la police des Nations Unies a été menée du 1er au 4 mai. Cette cour hybride composée de membres centrafricains et internationaux, a été créée en avril 2015 pour juger les crimes graves commis sur le territoire centrafricain depuis le 1er janvier 2003.

La CPS avait déjà ces crimes dans ses radars « dès le 10 mars, avec les événements répétés

de Ndélé et Birao, dont les populations se disent profondément préoccupées par ces tueries et autres violations graves des droits perpétrées par un certain nombre des groupes armés, explique d'Alain Ouaby-Bekai, procureur spécial adjoint de la CPS. Et le procureur a également mis en garde les auteurs directs ou indirects dans un communiqué qu'ils seront recherchés et poursuivis. Depuis cette date, le parquet fait un travail de collecte des éléments de preuves et d'analyses de ces éléments. Des récents événements qui ont déterminé la mission conduite par la Cour d'Appel de Bangui ont apporté tous les éléments qui pourraient constituer s'ils étaient établis les crimes relevant de la compétence de la Cour pénale spéciale ».



## Covid-19 en Allemagne : Le pays vers un reconfinement ?

**D**eux jours après l'annonce d'un retour progressif à la normale en Allemagne, le nombre de contaminations au Covid-19 repart à la hausse, obligeant certains cantons à réfléchir à un reconfinement.

Un déconfinement trop rapide en Allemagne ? Deux jours seulement après son retour progressif à la normale, le pays fait face à une hausse des contaminations au Covid-19. Un canton a dû réintroduire le confinement, vendredi 8 mai, et deux autres y songent face à un nombre de contaminations reparti à la hausse.

En Rhénanie du Nord-Westphalie, un important foyer de Covid-19 a vu le jour à Coesfeld dans une usine de transformation de viande, dont plus de 100 des 1 200 employés ont été infectés. Ces installations ont été provisoirement fermées, a déclaré, vendredi, le ministre de la Santé de cette région, Karl-Josef Laumann.

De manière plus large, il a été décidé que la levée des restrictions dans les contacts entre

les personnes, de même que l'ouverture des restaurants et des parcs d'attractions, serait reportée d'une semaine, jusqu'au 18 mai, dans ce canton. Les écoles et les crèches ne sont pas touchées par cette mesure.

Dans le Schleswig-Holstein, une région frontalière du Danemark, un abattoir du canton de Segeberg a enregistré 109 cas de contamination, ce qui jette la suspicion sur l'ensemble de la filière en Allemagne.

Dans l'Est, en Thuringe, dans le canton de Greiz, qui compte près de 100 000 habitants, plusieurs maisons pour personnes âgées ont connu une flambée de contaminations.

Le gouvernement de cette région veut prendre une décision la semaine prochaine quant au processus d'allègement prévu des mesures de maintien à domicile.

"Pour être clairs : nous n'allons pas mettre tout le canton en quarantaine", a déclaré sa dirigeante Martina Schweinsburg, mais deux petites villes particulièrement atteintes pourraient être concernées.

Un seuil de déclenchement de ce reconfinement

L'Allemagne a décidé, mercredi, d'un retour partiel à la normale. Mais face au risque d'une deuxième vague, jugée "certaine" par les virologues, la chancelière Angela Merkel et les régions allemandes se sont entendues, mercredi, sur un mécanisme de reconfinement au niveau local si le nombre des contaminations par le nouveau coronavirus repartait à la hausse

Cela se fait par canton, ville, voire même par établissement lorsqu'il s'agit d'une maison de retraite ou d'un immeuble d'habitation, et non plus comme jusqu'ici de manière généralisée pour une région ou le pays tout entier.

Le seuil de déclenchement de ce reconfinement a été fixé à 50 infections en moyenne pour 100 000 habitants sur une période de sept jours par zone.

Ce chiffre était dernièrement proche de 90 dans le canton de Greiz et de 52,7 dans celui de Coesfeld, selon l'Institut de santé publique Robert Koch (RKI).

"Nous devons toujours être conscients que nous sommes encore au début de la pandémie et que nous avons encore un long chemin à parcourir pour lutter contre le virus", a prévenu mercredi Angela Merkel.



# Chantiers de rénovation des infrastructures sportives : Le Ministre Touré s'imprègne de l'état d'avancement !

**A**u pas de course, le ministre de la Jeunesse et des Sports, à la faveur d'une visite surprise, s'est rendu ce mercredi dans la matinée, respectivement sur les chantiers de rénovation du Centre de sportif d'élite Ousmane Traoré de Kabala, au Stade omnisports Modibo Kéita et au Centre de Médecine des Sports. A chaque étape de cette visite, le ministre Arouna Modibo Touré s'est imprégné de l'état d'avancement des travaux, la date de réception éventuelle des sites et les difficultés que les concessionnaires rencontrent dans la bonne exécution des travaux.

C'est sous un soleil de plomb de ce jeudi 13ème jour du mois de Ramadan, que le ministre Arouna Modibo Touré s'est rendu sur les chantiers de rénovation de certaines infrastructures sportives, mis en œuvre par le département de la Jeunesse et des Sports.

10H 20mn, le véhicule du ministre Touré s'immobilise à l'entrée du bloc A du Centre de sportif d'élite Ousmane Traoré de Kabala. « Qu'est-ce qui a changé ici ? » Le ton était fort de la part du ministre de la Jeunesse et des Sports dès son arrivée sur le site. Un ton qui justifiait bien ses ambitions nobles de faire changer le visage de ce centre qui accueille les joueurs des équipes nationales pour leur mise au vert en vue des compétitions internationales.

Après 45 minutes environ de visite sur les lieux, le ministre Touré est visiblement resté sur sa faim par rapport à certains aspects de commodité dans les chambres destinées aux internationaux sportifs maliens. C'est pourquoi, il a formulé des recommandations relatives à la sécurisation des coffres forts pour permettre aux joueurs de garder leurs objets de valeur et argent en toute sécurité durant leur internement. De même que les moquettes qui couvrent les carrelages.

Par contre, au niveau des deux grandes salles multifonctionnelles où des techniciens turcs

s'affairaient à poser de nouveaux planchers, ainsi que la pelouse d'entraînement et la salle de musculation, il s'est montré relativement satisfait de la qualité des travaux. Cependant à ces niveaux il a recommandé l'accélération du processus de climatisation des deux grandes salles et le renforcement de la luminosité de la pelouse principale.

Avant de prendre congé du personnel du centre de Kabala, le ministre Arouna Modibo Touré a instruit d'améliorer la qualité du cadre de vie, avec un espace vert adéquat dans la cour et l'harmonisation de la couleur des différents bâtiments. Ce n'est pas tout, il a vigoureusement décrié la dimension de la piscine aménagée à des coûts de millions du budget national. « A ma prochaine visite, je tiens à ce que tout soit réglé », a déclaré le ministre de la Jeunesse et des Sports, avant de prendre la direction d'un autre chantier de rénovation. Il s'agit de celui du Stade omnisport Modibo Kéita.

Dans l'emblématique stade au pied de la colline du Point G, la visite du ministre en charge des Sports a commencé par les vestiaires, la salle des arbitres et le salon VIP, dont les travaux sont déjà exécutés à hauteur de 90%. Visiblement satisfaits de cet état des lieux, le ministre Touré et sa délégation se sont dirigés vers la pelouse. Quelques minutes de promenade sur cette pelouse ont permis à Monsieur le ministre de se mettre à l'évidence que la qualité de cet espace de jeu est appréciable. En outre, il a invité les techniciens à accentuer son arrosage en cette période forte chaleur et à changer les poteaux de but ainsi que le tableau électronique. Cela, sans manquer d'indiquer au maître d'ouvrage des travaux à veiller sur la mise à condition de la piste d'athlétisme et le changement des bancs de touche.

Au niveau de la tribune, celle dite officielle, la couche de peinture jaunâtre brillait de mille feux. Les travaux sont en phase de finition. «



Je voudrais que cela soit aussi de même au niveau de l'autre tribune, dont l'état délabré doit interpellé tous », a indiqué le ministre de la Jeunesse et des Sports. Au directeur du stade Modibo Kéita, le ministre Touré a instruit d'exprimer vite les besoins pour doter ce stade d'un groupe électrogène et des sanitaires dignes de son statut.

La dernière étape de cette visite inopinée du ministre de la Jeunesse et des Sports a concerné le nouveau Centre de médecine des sports, dont le directeur général a été nouvellement nommé, en la personne de Dr Adama Sangaré.

Le démarrage des activités de ce centre (unique dans notre sous-région), est un vœu cher au président de la République, SEM. Ibrahim Boubacar Kéita, a fait savoir le ministre Touré. C'est pourquoi après avoir visité les locaux, construits à plusieurs niveaux avec un style architectural imposant, il a dit au responsable de l'entreprise en charge de la finition de ces travaux à faire preuve de célérité. Ce, afin que ce centre puisse vite démarrer au grand bonheur de nos sportifs, obligés d'aller se faire soigner dans les pays magrébins. En réponse, le responsable des travaux a exprimé une seule difficulté, il s'agit de l'acheminement du reste des matériels du port de Dakar. Cela d'ailleurs n'est plus qu'une question de jours, car le responsable des travaux a déjà fixé un délai pour la réception total du bâtiment.

A noter qu'au niveau de tous les sites visités, le ministre Arouna Modibo Touré a prodigué des conseils utiles aux travailleurs sur le respect des mesures barrières contre le covid19.

■ CCOM/MJS

## Basket-Ball : Mamignan signe en Belgique



**C**onsidérée comme l'une des meilleures joueuses de 3×3 au monde, la Neversoise Mamignan Touré va découvrir un club étranger puisqu'elle vient de signer chez le champion de Belgique, après deux belles années à Basket Landes.

Après une année 2019 exceptionnelle, la Neversoise Mamignan Touré (25 ans) est sur orbite pour relever un nouveau défi la saison prochaine. En effet, elle vient de signer au Royal Castors Braine, le champion de Belgique, avec la ferme volonté de s'imposer dans un championnat étranger.

En course pour une qualification en play-off de la Ligue féminine et pour les demi-finales de l'Eurocup, l'arrière formée à l'EBFN (Entente Basket Fourchambault Nevers) dans ses premières années, tournait à 9,4 points par match en championnat et 10,9 en Coupe d'Europe avant l'arrêt de la saison. De quoi éveiller l'attention d'un club qui s'attache en même temps les services de l'une des meilleures joueuses de 3×3.

« Migna », qui visait une médaille olympique cet été avec l'équipe de France 3×3, s'est en

effet imposée en 2019 comme l'une des meilleures au monde dans cette discipline en plein développement : championne d'Europe en inscrivant le panier de la victoire en prolongation lors de la finale contre l'Espagne, troisième des championnats du monde en étant élue dans l'équipe du tournoi, puis « MVP » des Women's Series, sorte de circuit mondial remporté par la France.

Autant dire que son projet, en plus des études de Staps (sciences et techniques des activités physiques et sportives) qu'elle a terminées, est double, entre un club ambitieux à cinq et la sélection à trois. Confinée à Mont-de-Marsan, où elle jouait cette année, elle attend de pouvoir repasser par Nevers. « C'est important de voir la famille... », avoue-t-elle. Et d'ajouter, « J'occupe mes journées avec beaucoup d'exercice. Je fais du yoga, des activités que je n'ai pas l'habitude de faire. Le préparateur physique peut nous conseiller, mais nous sommes professionnelles, nous savons ce que nous devons faire. Nous pensions toutes que le championnat reprendrait, donc nous sommes restées sur place. C'est une situation

inédi­te et frustrante. Le basket me manque ». Par rapport à son nouveau contrat, elle ne cache pas son envie de découvrir un championnat étranger. « Le déconfinement rend les choses plus compliquées, le marché est plus lent. Tout est plus compliqué, pour les dirigeants, les agents, les joueurs ». Même si, reconnaît-elle, « comme j'aime bien le soleil, j'aurais aussi bien aimé découvrir l'Espagne ou l'Italie, qui sont des championnats attractifs et pas loin de la France. Mais, dans ce contexte, c'est forcément plus compliqué ». Le report des Jeux Olympiques est aussi un coup dur à encaisser. « Le report du tournoi de qualification, en mars, puis des JO, est très frustrant. Dans l'équipe, on l'a presque pris comme une claque car ce sont des échéances qu'on prépare depuis plusieurs années. Mais cela n'enlève rien à ma détermination. En plus, l'équipe de France a une réelle chance de médaille », indique-t-elle.

Sa déception est d'autant légitime, qu'« en tant qu'athlète, les JO, c'est le but ultime. C'est une superbe compétition, un rêve, mais aussi un objectif. Nous avons une chance d'obtenir une médaille, c'est aussi pour ça que nous sommes très motivées ».

Née le 19 décembre 1994 à Nevers (France), Mamignan est la fille de l'ancienne gloire du basket féminin malien, Néné Guissé (reconvertie dans la danse africaine qu'elle enseigne à Nevers) qui est l'un des fondateurs de l'Association Sabouniuma qui mène des activités humanitaires au Mali depuis plusieurs années. Sur ses 1,83 m, Migna est un arrière qui a un excellent palmarès pour son jeune âge. Elle est notamment passée par des clubs comme EBFN (2001-2007), Clermont (2007-2009), Centre fédéral (2009-2012), Arras (LFB, 2012-2014), Léon Trégor (LF2, 2014-2015), Lyon (LFB, 2015-2016), Nice (LFB, 2016-2018), Basket Landes (LFB, 2018-2020). Elle va bientôt poser ses baskets sur les parquets belges pour la saison 2020-2021.

Avec les Équipes de France (5×5), elle a été championne d'Europe U20 2014, 2e des mondiaux U19 2013, championne d'Europe U18 2012, 2e de l'Euro juniors 2011 et 3e de l'Euro cadettes 2010.

Avec l'Équipe de France de 3×3, Migna a été championne d'Europe 2019, 3e des championnats du monde 2019, vainqueur et MVP des Women's Series.

■ **Alphaly**



## **Bélier (21 mars - 19 avril)**

Avec un Jupiter qui trônera dans votre secteur professionnel, vous ferez tout ce qui sera en votre pouvoir pour vous montrer à la hauteur des tâches qui vous seront demandées. Vous ne compterez pas vos heures de travail, car vous aurez de l'ambition.

Calculateur, peut-être, encore que vous ne considérez pas votre attitude comme telle. Vous chercherez surtout à défendre vos intérêts financiers et pour cela, vous n'hésitez pas à solliciter des conseils auprès de personnes aptes à vous guider.



## **Taureau (20 avril - 19 mai)**

Dans votre domaine professionnel, le Soleil vous aidera à progresser en deux étapes... Tout d'abord, il vous permettra de mesurer avec justesse vos capacités ! Ensuite, il va vous appuyer dans vos requêtes ! Votre progression sera fulgurante...

Concernant vos finances, vous aurez une règle : si je dépense plus que prévu durant un mois, le mois suivant sera synonyme de restrictions. Vous ferez en sorte d'éviter toute cavalcade financière. Le mois de mai vous fera revenir à l'équilibre...



## **Gémeaux (20 mai - 21 juin)**

C'est plus fort que vous, vous désirez parler ! Votre fonction vous permet de communiquer. Cependant, les tâches sont encore lassantes. Vous tenez le bon filon. Une formation vous donne l'accès à un nouveau départ. L'ambition fait son grand retour !

Vous gérez sans aucun souci votre budget. Cependant encore trop peu d'économies sont là. Des dépenses sont dédiées à la voiture. L'achat d'un nouveau véhicule est probable ! Et de ce côté-là, le coup de coeur va vous emporter ! Cet achat va vous enflammer !



## **Cancer (21 juin - 21 juillet)**

Vous pourriez rencontrer des petits soucis de concentration et de mémoire, dus au carré Mercure/Mars. Faites des efforts, car cet aspect peut également apporter un peu de nervosité, pour des broutilles. Cela risque de venir contrecarrer vos projets.

Vous pourriez changer de comportement face à vos finances, en adoptant par exemple une attitude un peu plus économe, en vous restreignant davantage sur les futilités. Vous avez envie d'essayer, et prenez la bonne résolution dès aujourd'hui !



## **Lion (22 juillet - 23 août)**

Le trigone Mercure/Jupiter vous apportera de bonnes nouvelles et de la motivation. Le Soleil éclairera une situation, vous saurez mieux où vous en serez. Vous arriverez à structurer votre travail, à vous organiser, à rentrer dans votre rôle avec brio.

Vos affaires financières ne seront pas claires et nettes. Soit, vous aurez un trop-perçu et vous devrez le rendre, soit on vous aura trop prélevé et vous devrez le réclamer. Vous pourrez obtenir un bonus, mais il vous faudra taper du poing sur la table.



## **Vierge (23 août - 23 septembre)**

Professionnellement parlant, vous rêvez moins de gravir les échelons des responsabilités que de vous épanouir. Aujourd'hui, vous aurez la possibilité d'organiser votre emploi du temps à votre guise... Du coup, vous n'allez pas vous en priver !

Le montant de votre patrimoine ne sera que le reflet de votre sens de l'épargne ou le prolongement de votre sens des affaires... Vous serez le champion du système D, D comme débrouillardise, d'autant plus que Pluton veillera au grain sur vos finances.



## **Balance (23 septembre - 22 octobre)**

Votre rigueur plaît à vos supérieurs. L'un d'eux vous a sous son aile. Vous savez gérer une équipe. Une mission importante vous est confiée. Elle peut exiger un travail d'expertise. Vous maîtrisez bien la situation. Elle vous donne une expérience utile !

Il faut essayer d'économiser. Vous pourriez acheter du mobilier pour refaire l'habitat. Un investissement inhabituel est en discussion. Vous pouvez le régler en plusieurs fois. En dehors de cet achat, vous privilégiez les charges. La raison domine vos choix.



## **Scorpion (23 octobre - 22 novembre)**

Tout est réuni pour que votre travail allie satisfaction et rayonnement ! Vous êtes sociable, communicatif, votre esprit fonctionne à cent à l'heure, et vous êtes en plus doté d'une efficacité redoutable ! Vous faites l'admiration de tous, félicitations !

Jupiter fait des siennes et vous pousse à toutes sortes d'excès inimaginables ! Modérez les pulsions dans ce domaine, rien de bon ne peut en sortir, si ce n'est d'être dans le rouge à la banque, ou de recevoir un appel désagréable de votre conseiller !



## **Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)**

Attention à ce carré Mars/Mercure, qui apporte un manque de concentration, et qui peut vous pénaliser dans le domaine professionnel. Vous avez du mal à vous exprimer, et à savoir ce que vous voulez ! Un flou désagréable qui, en plus, vous énerve !

Vous parvenez en ce moment à gérer parfaitement tout ce qui a trait au domaine financier, le bel aspect Jupiter/Mercure apporte un sens de l'organisation redoutable ! En plus, il amène une bonne aptitude à toute éventuelle négociation commerciale.



## **Capricorne (21 décembre - 20 janvier)**

Sous une bienveillance solaire, l'opportunité d'asseoir votre carrière n'aura jamais été aussi importante. Dans votre secteur professionnel, ami Capricorne, vous serez une valeur sûre. Ne jouez pas les étonnés, vous le savez bien... N'est-ce pas ?

Devant une possible crise financière mondiale, vous allez discrètement retirer de l'espèce afin de vous constituer un petit trésor de guerre. Vous tenterez également de vous procurer de l'or. La majorité de votre liquidité restera sur vos comptes.



## **Verseau (20 janvier - 19 février)**

Vous planchez sur une lourde tâche. Cette activité vous honore. Elle peut vous faire accéder à un poste. Vous devez bien suivre une organisation. Une nouvelle méthode de travail peut vous aider. Finir vos tâches dépend aussi de vos collaborateurs !

Les dépenses amputent votre budget. Vous devez revoir vos frais. Étaler vos paiements est une solution. Vous jonglez avec les règlements. Ils concernent des obligations. Vous pouvez éprouver du stress. Malgré les frais, les revenus sont réguliers.



## **Poisson (19 février - 21 mars)**

Votre volonté semble se transformer. Vous avez cette soif d'absolu qui se retrouve dans votre travail, et tous vos collaborateurs sont conquis. Attention toutefois à ne pas trop polémiquer pour un oui pour un non, ce serait fatigant pour tout le monde !

De beaux projets sont probablement en cours, et certains dans l'immobilier pourraient voir le jour. Des bonnes affaires sont à prévoir, et vous savez les saisir au bon moment. La période est propice aux bonnes occasions, profitez-en au maximum.

# UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

## Filiales



**BDU - BF**  
BURKINA FASO



**BDU - CI**  
CÔTE D'IVOIRE



**BDM FRANCE**  
FRANCE



**BDU**  
BANCO DA UNIÃO  
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

[www.bdm-sa.com](http://www.bdm-sa.com)

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



**BDM SA**